

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 23 avril 2007 - COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, Vice-Président,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA 52,
- M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne,
- M. Francis VANSOEN, CGC Meuse,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Michel BABEL, division ASN,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Michel LAFON, Préfet de la Meuse, Président,
- M. Claude VALLEIX, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Louis FERNANDEZ, CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Claude KAISER, Meuse Nature Environnement.

Etaient invités :

- M. Jacques DELAY, ANDRA,
- M. Georges VIGNERON, ANDRA,
- M. Denis de WINTER, ANDRA,
- M. Louis DROUOT, Toillies.

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 05/02/2007.

En l'absence de quorum, le compte-rendu sera soumis à approbation lors du prochain bureau.

2) Programmes de recherche de l'ANDRA.

M. FORBES rappelle le contexte dans lequel s'inscrivent les missions confiées à l'ANDRA (loi du 28/06/06, contrat quadriennal 2005-2008, retour d'expérience des évaluations) et donne un planning indicatif 2007-2025.

M. DELAY précise que les campagnes de forages et de sismiques qui commencent cette année dans la zone de transposition (250 km²) doivent permettre de proposer pour 2009 une zone restreinte d'environ 30 km² au sein de laquelle sera déterminé, vers 2013, le périmètre de stockage (250 ha). Cette détermination d'un site possible de stockage et l'étude des conditions de la réversibilité seront les deux grands axes d'étude.

Il indique que les objectifs des recherches ont été fixés en tenant compte des recommandations faites lors des évaluations : déterminer les conditions de la réversibilité (essais en laboratoire), constater la présence ou l'absence de fracturation, mieux connaître le comportement mécanique des roches et les écoulements souterrains, établir les dispositions de sûreté en exploitation et les conditions de scellement et de reprise des colis, valider la modélisation des transferts, et justifier le choix des concepts de stockage.

Les recherches se répartissent globalement dans cinq programmes à caractère scientifique (il y a en tout neuf programmes) : un programme scientifique (2006-2010) portant notamment sur la chimie, les gaz et les couplages ; un programme de simulation (2007-2014) ; un programme d'observation et de surveillance de l'environnement (poursuite du plan de suivi actuel) ; un programme de reconnaissance de la zone de transposition (2007-2009) ; un programme d'expérimentations et de démonstrations (2007-2010), ces deux derniers à partir du laboratoire.

M. VIGNERON présente le programme de reconnaissance de la zone de transposition, dont les objectifs sont la connaissance homogène de la zone (vérifier les faibles variations du Callovo-Oxfordien, repérer les éventuelles failles mineures, extrapoler les données du laboratoire à la zone de transposition), la compréhension des circulations d'eau dans les encaissements calcaires et l'évaluation des ressources géothermiques. Les moyens mis en œuvre sont d'une part des forages (6 plates-formes pour 14 forages de profondeurs variables, l'un allant jusqu'au Trias, de septembre 2007 à mai 2008), d'autre part la campagne de sismique 2D (octobre-décembre 2007), et enfin un complément de cartographie, avec des levées de terrain sur des zones ciblées, en particulier les grandes failles de la Marne, de Gondrecourt et de Poissons. Toutes les données obtenues seront rassemblées pour fin 2008 afin de pouvoir alimenter la consultation qui pourrait avoir lieu en 2009.

M. de WINTER présente le programme d'expérimentations et de démonstrations qui sera conduit dans le laboratoire lui-même de 2007 à 2009 pour la première campagne, puis à partir de 2010 pour la seconde. Les objectifs sont d'accroître les connaissances des phénomènes élémentaires,

liés notamment au creusement, et de réaliser des objets de stockage (alvéoles pour déchets C ou galeries pour déchets B) au regard des exigences liées à la sûreté ou à la réversibilité. A partir de 2010, la seconde phase permettra la mise au point et l'optimisation technologique.

Des galeries supplémentaires seront creusées : plusieurs galeries techniques (ateliers, sanitaires...), deux galeries expérimentales (prolongement des recherches actuelles), deux galeries de tests (l'une de conception souple, l'autre de conception rigide, avec essai de carrefour en T), une galerie de reconnaissance descendante d'environ 200 mètres. Ces aménagements doivent permettre de renforcer les essais de creusement et de scellement, et les tests de convergence, et de continuer les expériences (thermiques, ou de diffusion).

En réponse à M. FLEURY, M. FORBES souligne que, pour l'ANDRA, le fait de constater une déformation de la galerie suite au creusement (mesures de convergence), quelle que soit sa taille, n'est pas en soi rédhibitoire pour un stockage. Ce qui compte selon lui est la vitesse de déformation et les solutions qui peuvent être apportées pour la limiter. La conception d'un éventuel stockage devra être adaptée en fonction des vitesses de déformation mesurées. Il ajoute, suite aux observations de M. THIEBLEMONT, que la déformation d'une galerie ne peut pas avoir pour conséquence une fracturation importante. Il y a une faible fracturation due au creusement lui-même (à l'étude dans le cadre des recherches sur la zone d'endommagement). Ce phénomène est lié à la décompression de la roche mais ne s'oppose pas à celui de cicatrisation de la roche, et n'entraîne ni perméabilité importante ni circulation dans la formation.

M. FORBES rappelle à M. FLEURY, qui estime que la réversibilité ne pourra être que de courte durée, que le conditionnement tiendra compte de la durée de réversibilité souhaitée, et qu'un reconditionnement sera toujours possible. M. FLEURY maintient qu'une fois les alvéoles bouchées, ce reconditionnement sera impossible, pour des raisons autant économiques que techniques.

A la demande de M. FERNBACH, M. FORBES précise que le creusement des petites galeries techniques sera confié au prestataire « exploitation du laboratoire », le creusement ultérieur des galeries plus importantes étant confié à un prestataire qui n'a pas encore été choisi.

M. FERNBACH présente M. DROUOT, auteur du rapport sur les moyens à mettre en œuvre pour caractériser le potentiel géothermique dans la région de Bure, et qui a été contacté, conformément à la décision du dernier bureau, afin d'apporter un avis sur les recherches menées à partir du forage à vocation géothermique. M. FLEURY soulève le problème de l'existence d'un seul forage, alors que l'étude d'ERDYN en préconisait trois. Pour M. DROUOT, le fait qu'un forage soit prévu au milieu de la zone de transposition est déjà un bon résultat.

Il est décidé qu'une première rencontre entre l'ANDRA, M. DROUOT et des représentants du CLIS, aura lieu le mercredi 23 mai à 14h00, au laboratoire. M. DROUOT estime qu'une remise de son rapport en juin peut être envisagée.

3) Projet de décret sur la composition du CLIS.

M. JAQUET indique que le projet de décret a été soumis au Conseil d'Etat fin mars, celui-ci ayant ajouté un dispositif transitoire de 6 mois pour la mise en place du nouveau CLIS permettant au CLIS actuel de continuer d'exister après publication du décret. Le décret ainsi modifié a été signé par le ministre de l'industrie et transmis aux autres ministres signataires (économie et finances, écologie et recherche). La publication pourrait avoir lieu courant mai.

M. COUDRY souhaite qu'avant de choisir les organismes qui seront membres du futur CLIS, un bilan de présence aux réunions plénières ou de bureau soit réalisé. Les membres du bureau acceptent le principe d'un tel travail qui permettra d'envisager la future composition de manière optimale et d'établir des règles de fonctionnement sur ce point. M. FLEURY sera attentif à ce que la mise en place du nouveau CLIS ne soit pas l'occasion d'éliminer les groupes d'opposants.

4) Questions diverses.

- M. JAQUET fait part de la parution au JO du 7 avril du décret portant nomination des membres de la Commission Nationale d'Evaluation. M. TISSOT en a par ailleurs été désigné président. En réaction à cette annonce, M. FLEURY estime que l'on se moque véritablement des Meusiens et des Haut-Marnais.

- M. JAQUET présente les premiers résultats de l'enquête menée via la Lettre du CLIS de décembre 2006 (786 réponses, provenant pratiquement à part égale de Meuse et de Haute-Marne, montrant une assez bonne connaissance du CLIS et mettant en avant les missions prioritaires du CLIS, ainsi que les attentes en terme d'information ou d'action). Ces résultats seront présentés dans le cadre de la prochaine Lettre du CLIS.

M. THIEBLEMONT souhaite que soit créé sur le site internet du CLIS un espace où il serait possible de laisser des messages pouvant être lus par tout visiteur. Cette proposition sera discutée lors du prochain bureau.

- M. FERNBACH indique que l'ANDRA a saisi le CLIS dans le cadre de la mise en place du 6^{ème} Plan de recherche de la Commission européenne. La Commission a en effet demandé que soit étudiée la possibilité d'une plateforme technologique (projet CARD) afin d'organiser les programmes de recherche sur la gestion des déchets radioactifs. Le document transmis sera diffusé aux membres du bureau. M. FERNBACH propose qu'un groupe de travail soit créé pour réfléchir à ce sujet.

- M. FLEURY demande si un courrier a bien été envoyé à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques pour protester contre l'absence d'invitation du CLIS. M. FERNBACH confirme que ce courrier est bien parti et qu'il a finalement été invité, l'Office ayant fait part d'une erreur informatique. La copie de la réponse de l'Office sera transmise à M. FLEURY.

5) Date et lieu du prochain bureau.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le mardi 22 mai, à 18h00, à la Préfecture de la Meuse. Elle sera consacrée principalement aux questions soulevées par la présentation des programmes de recherche de l'ANDRA (un exemplaire de cette présentation sera diffusé le plus tôt possible aux membres du bureau).

Une réunion plénière sera programmée fin juin pour une présentation plus large du programme de l'ANDRA.